



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3014
8 mai 2026
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Profit Total pour les uns, sang et larmes pour les autres

BASTIEN ANDRÉ HANS LUCAS AFP



Manifestation du Premier mai à Paris.

HOUSSAM SHBARRO ANADOLU.AFP



Bombardement le 31 mars 2026 à Beyrouth au Liban..



Les 23, 24 et 25 mai à Presles

Pages 8 et 9

Leur société

- Prix des carburants : mesurettes gouvernementales 3
- Augmenter le smic ne suffira pas ! 3
- Travailleurs sans papiers : à l'heure des rafles racistes 3
- 1^{er} Mai à Grenoble : Lecornu contre les inspecteurs du travail 4
- Bardella-Le Pen : pour la France... du capital 4
- La droite se lâche 4
- Banquets Stérin : un menu indigeste 4
- Mélenchon : nouvelle candidature, vieille politique 5
- Sarkozy : petits meurtres entre amis 5
- Ruffin : la xénophobie au programme 5
- Teknival de Bourges : le sens de la fête selon Nuñez 6
- Erreurs médicales : le coût des économies 6
- Vénissieux : des familles menacées d'expulsion 6
- Publicité mensongère 6
- Gaz : explosion du prix 7
- Mineurs étrangers : privés d'école 7
- Jeunes au travail : le ministre couvre les accidents 7
- SFR : entente aux dépens des salariés des télécoms 7

Dans le monde

- Moyen-Orient : Trump, où est sa victoire ? 10
- Flottille pour Gaza : piraterie israélienne 10
- Inégalité de revenus : de pire en pire 10
- Arménie : entre impérialisme et Russie 11
- Roumanie : les grandes manœuvres de l'UE 11
- RDC : les investissements américains sous bonne garde 16
- Sénégal : les homosexuels, boucs émissaires 16

Dans les entreprises

- Hôpital Beaujon - Clichy 12
- Durisotti et Klegé 12
- Croix-Saint-Simon - Paris 12
- Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire 13
- Stellantis - Rennes 13
- Baomarc - Argancy 13
- Aéroport de Roissy 14
- CHI - Clermont 14
- RATP bus 14
- Domo Polytechnyl 15

Agenda

La fête de Lutte ouvrière à Presles 8 et 9

Profit Total pour les uns, sang et larmes pour les autres

Le diesel à plus de 2 euros, des pleins hors de prix... C'est le gros lot pour TotalEnergies. Le groupe a réalisé 5,8 milliards de dollars de bénéfices sur les trois premiers mois de 2026, soit 50 % de plus, comparé à l'année dernière.

Comme au lendemain du déclenchement de la guerre en Ukraine, le groupe pétrolier français s'achemine vers une année de profits record. Il fait partie des gros rapaces qui se jettent sur les malheurs du monde pour s'enrichir.

Et que dit le gouvernement ? Qu'il fait confiance à Total pour être responsable et qu'il ne faut pas « stigmatiser ce fleuron de l'économie française ». Le Pen reprend ce refrain en disant qu'il ne faut pas faire du « Total bashing » car c'est « un champion national » dont « on est très fier ». Quelle sinistre blague !

TotalEnergies fait partie des responsables de la flambée des prix. Il n'a pas juste profité de l'envolée des cours mondiaux du pétrole sur les marchés, il est de ceux qui les ont poussés à la hausse.

Le PDG de Total est félicité parce qu'en plus de ces profits, il a réalisé un coup spéculatif à un milliard. Mais les prix augmentent précisément à cause de cette spéculation à la hausse.

Dire que cet emballement est de la faute des marchés et de la loi de l'offre et de la demande, c'est noyer le poisson. Ce sont des groupes comme Total qui font le marché et décident des prix auxquels ils vendent.

Avec la guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz, les capitalistes du pétrole ont saisi l'occasion de s'enrichir. Chaque seconde, le gang des six plus grandes compagnies pétrolières engrange 3 000 dollars de profits.

Et on nous dit qu'il faudrait être reconnaissants parce que Total fait un geste en bloquant les prix à la pompe. En réalité, il nous étrangle, et ce n'est pas parce qu'il serre lentement qu'il faut lui dire merci !

Sa soif de profits va nous coûter très cher. En effet, l'augmentation du prix des carburants se diffuse à tous les secteurs de l'économie, et tous les autres prix sont en train de monter. Et sauf à arracher l'augmentation des salaires et

leur indexation sur l'inflation, nous allons nous appauvrir au rythme de l'enrichissement éhonté de Total et de ses semblables.

Derrière les superprofits des trusts pétroliers, il y a aussi et surtout les larmes et le sang des peuples d'Afrique et du Moyen-Orient. Pour eux, le prix de la rapacité de ces trusts, ce sont les guerres incessantes, des dévastations inouïes et des centaines de milliers de morts.

Les Palestiniens, les Libanais et les Iraniens qui vivent aujourd'hui un enfer ne sont pas victimes d'une guerre de religion. Ils sont victimes des guerres impérialistes car ils ont le malheur de vivre dans une région qui regorge de pétrole. Et pour le contrôler, les puissances occidentales n'ont cessé de manœuvrer, diviser et dresser les peuples les uns contre les autres.

Les peuples du Moyen-Orient sont martyrisés pour que l'or noir continue d'enrichir les trusts américains et européens comme ExxonMobil, Chevron TotalEnergies, ENI ou BP.

Dans le passé, c'est au Biafra, au Congo et au Gabon que les morts se sont multipliés afin que l'ancêtre de Total, ElfAquitaine, pille les réserves pétrolières à sa guise. Ces dernières années, c'est la population du Mozambique qu'il a sacrifiée pour exploiter les champs gaziers découverts en mer. Alors, se dire fier de Total est particulièrement cynique.

Il faut confisquer les profits de guerre de Total. Pour qu'il ne s'en sorte pas par des discours, en disant qu'il ne fait pas de profits en France, il faut revendiquer la transparence complète sur ses circuits financiers.

Les travailleurs doivent se préparer à imposer ce qu'aucun gouvernement ne veut faire : rendre publics tous les comptes, y compris ceux cachés. Nous verrons alors que Total a toujours fait des superprofits, car vendre du pétrole à un prix dépassant de loin ce qu'il coûte à produire, c'est déjà faire un superprofit.

Cela finira de convaincre la grande masse des travailleurs de la nécessité d'exproprier, sans indemnités ni rachats, les grands actionnaires de TotalEnergies. Avant de passer aux autres...

Nathalie Arthaud



BASTIEN ANDRE HANS LUCAS VIA AFP

Prix des carburants : mesures gouvernementales

Après l'annonce des 5 milliards de profits de Total, politiciens et journalistes débattent à qui mieux mieux de prétendues mesures... inoffensives pour les capitalistes.

L'indignation est montée d'un cran à l'annonce du dernier geste du gouvernement : un chèque de 50 euros, une seule fois, pour les grands rouleurs, une « compensation » ridicule quand on sait ce que coûte actuellement un plein. Mais, en fait, seuls trois millions de travailleurs en bénéficieront, à condition de rentrer dans les critères très serrés. Le gouvernement avait été plus rapide pour décider de mesures envers les agriculteurs, les pêcheurs et les petites entreprises du BTP... mais en étant tout aussi radin.

Face à cela, les révélations des bénéfices des pétroliers ont de quoi faire enrager, et Lecornu s'est donc senti obligé d'appeler TotalEnergies à « redistribuer

d'une manière ou d'une autre » ses profits « exceptionnels ». Si cela veut dire que le groupe va devoir redistribuer des dividendes à ses actionnaires, on peut être sûr qu'il le fera.

Les responsables du RN préfèrent parler des taxes sur les carburants et, notamment, des 270 millions d'euros de recettes fiscales que l'État a encaissés en mars sur les ventes d'essence, de diesel ou de kérosène. Mais si ces taxes sont injustifiées, comme tous les impôts payés par la population, les 5 milliards de profit de Total représentent plus de 18 fois ces taxes du mois de mars. En fait, parler des taxes a pour le RN l'avantage de détourner l'attention des profiteurs et de leurs

bénéfices de guerre.

D'autres responsables politiques, à gauche en particulier, évoquent une taxation exceptionnelle des bénéfices de TotalEnergies et autres majors de l'énergie. Quelle taxation exceptionnelle ? Il faut rappeler qu'en 2022, avec la guerre en Ukraine, une « contribution temporaire de solidarité » des entreprises énergétiques de l'Union européenne avait été créée et avait rapporté... 69 millions d'euros par an. Comble de l'ironie, depuis 2019, Total n'a pas payé un centime d'impôt sur les bénéfices grâce à la mise en déficit comptable de ses raffineries françaises. Une éventuelle surtaxe ne risque donc pas de l'effrayer.

Pour faire cesser de tels rackets, la seule solution sera de réquisitionner les fortunes des exploiters.

Marlène Stanis

Augmenter le smic ne suffira pas !

Le ministre de l'Économie, Roland Lescure, a déclaré que le smic allait augmenter « d'au moins 2% » au 1^{er} juin si le chiffre de 2,2 % d'inflation se confirmait.

C'est seulement constater le caractère automatique de l'augmentation du smic. Selon le Code du travail, dès que le chiffre officiel de l'inflation dépasse les 2 %, le salaire minimum doit augmenter de 2 %. Cela correspondrait à une trentaine d'euros net par mois. Pour qui fait au moins deux pleins de carburant dans la période, cette somme ne compensera même pas la hausse de cette dépense. Quant à tous ceux dont le salaire dépasse à peine le smic... ils n'auront comme

satisfaction que l'idée que, petit à petit, le smic le rattrapera et qu'alors eux aussi auront droit dans l'avenir à cette royale augmentation automatique.

Tout ce que l'État annonce pour faire face à la marée montante des prix, accélérée par la guerre en Iran, est dérisoire. Et s'il y a bien une chose qui devrait monter en flèche, c'est la colère dans les couches populaires.

P. R.



Travailleurs sans papiers : à l'heure des rafles racistes

À la sortie de la gare RER d'Alfortville, dans le Val de Marne, une véritable rafle a été opérée le matin du 9 mars. Des policiers appartenant à une brigade spécialisée basée à Cachan, appelée l'ULII (Unité de lutte contre l'immigration irrégulière), installés entre la gare et les arrêts de bus, ont arrêté des travailleurs sans papiers.

Ces contrôles se font au faciès, visant principalement les personnes noires, maghrébines ou orientales. Huit à dix travailleurs sans papiers ont été embarqués, avant d'être amenés au commissariat de Créteil, et en

fin de journée, ils recevaient des avis d'OQTF (obligation de quitter le territoire français). Deux d'entre eux avaient justement participé au piquet de grève de Chronopost Alfortville pour tenter d'obtenir des papiers.

Alors que, pendant plus de trois ans, la préfecture avait refusé d'examiner leur situation, en quelques heures, elle a donc trouvé le temps de juger qu'ils n'ont rien à faire en France.

Ce type d'opération de chasse aux étrangers a été mis en scène de façon médiatique par Retailleau mais existe en réalité depuis des années. L'ULII de Cachan fait ses quotas de contrôle principalement dans les gares de Créteil-Pompadour,

Maisons-Alfort Alfortville, Choisy-le-Roi, où beaucoup de sans-papiers transitent pour leur travail, mais aussi aux abords et dans les foyers de travailleurs immigrés, ainsi que sur les parkings de magasins de bricolage et BTP, où des patrons viennent recruter à la tâche et à la journée. Chaque fois, de véritables nasses sont mises en place dans les lieux choisis. Cette fois-ci, à Alfortville, cette unité agissait de concert avec la police de la RATP qui, elle, intervenait dans un bus, non pas pour contrôler les titres de transport mais les papiers, en livrant ceux qui n'en avaient pas aux policiers de l'ULII.

Ces opérations s'effectuent sous la couverture juridique d'une réquisition du Parquet autorisant des contrôles suite à un fait de délinquance quelconque dans le territoire visé. Mais les lieux et les horaires choisis correspondent aux heures d'aller et retour au travail et montrent bien qu'il s'agit de « débusquer » des travailleurs sans papiers, avec des méthodes similaires à celle de l'ICE de Trump.

Les rafles, comme les campagnes anti-immigrés, s'inscrivent dans une surenchère raciste avec le Rassemblement national. Mais elles servent aussi à maintenir un climat de peur chez des centaines de milliers de travailleurs sans papiers, qui sont ainsi à la merci d'un patronat dont les profits prospèrent grâce à leur surexploitation !

Le collectif de sans-papiers, le syndicat Sud et des militants de LFI et de Lutte ouvrière ont dénoncé cette rafle par des distributions de tracts à la gare et sur le marché. Le 30 avril, Muriel Monchal, élue de Lutte ouvrière au conseil municipal d'Alfortville, y est intervenue en faisant le parallèle avec la police de l'immigration de Trump : « Des travailleurs habitants d'Alfortville, des collègues de travail, des voisins, des personnes que nous côtoyons tous les jours sont dans cette situation des plus précaires et doivent vivre dans la crainte d'arrestations, doivent aller au travail en rasant les murs pour ne pas tomber dans les griffes d'une ICE à la française. »

Correspondant LO



Les travailleurs sans papiers devant la préfecture de Créteil, le 27 mars.

1^{er} Mai à Grenoble : Lecornu contre les inspecteurs du travail

Un Premier ministre qui appelle directement un boulanger à Bourgoin-Jallieu, en Isère, pour le rassurer sur l'annulation du procès-verbal qu'il venait de recevoir pour avoir fait travailler sept salariés le 1^{er} Mai, ce n'est pas banal.

Cette intervention avait tout d'une mise en scène après tout le tapage politique et médiatique fait autour du 1^{er} Mai. « *Le ministre m'a félicité d'avoir joué le jeu* », affirmait le boulanger verbalisé dans la presse

locale. Elle n'est pas non plus un hasard : dans le même département, à Grenoble, quelques jours plus tôt, le 27 avril, les inspecteurs du travail, soutenus par la CGT et SUD, s'étaient rassemblés devant la DDETS

(Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité) pour protester contre l'arbitraire de leur directeur. Celui-ci s'était permis d'intercepter leurs courriers adressés à plusieurs employeurs – tous à la tête d'entreprises de plus de 15 salariés – pour leur rappeler la loi et la possibilité de contrôles lors de ce jour férié. Il avait également expulsé brutalement de son



Rassemblement des inspecteurs du travail, le 27 avril.

bureau l'un des inspecteurs venu, avec une délégation, protester contre cette entrave à leur mission.

Lors de ce rassemblement, les inspecteurs du travail ont dénoncé devant la presse une hiérarchie aux ordres, chapeauté par la préfecture, ainsi qu'un affaiblissement des contrôles sur le respect du droit du travail : les infractions sont de moins en moins poursuivies

et condamnées, tandis qu'on demande aux inspecteurs de participer aux rafles visant les travailleurs sans papiers.

Quant au « petit boulanger » derrière lequel se cache Sébastien Lecornu, il faut rappeler qu'un bon nombre de boulangeries appartiennent aujourd'hui à des chaînes, tout comme les fleuristes, les jardineries ou les fast-foods.

Correspondant LO

Bardella – Le Pen : pour la France... du capital

Après avoir rencontré les représentants du Medef et la moitié des dirigeants du CAC 40 en avril, le Rassemblement national a déroulé le tapis rouge au grand patronat lors de son traditionnel rassemblement du 1^{er} Mai, dont le slogan était « Pour la France du travail ».

Pour commencer, Bardella et Le Pen ont versé des larmes de crocodile sur « *le travail qui ne paie pas* » pour faire croire que le sort des classes populaires les préoccupe. Mais, ils n'ont bien sûr pas dit un mot sur l'augmentation des salaires car ils savent que cela dérange au plus haut point le patronat. En revanche, ils ont une nouvelle fois annoncé qu'ils supprimeront les impôts dits de production, que Macron a déjà largement diminués.

Au total, ils promettent ainsi un cadeau annuel de plus de 100 milliards, avant tout au grand patronat. Et, toujours dans la continuité de Macron, Bardella et Le Pen ont confirmé qu'ils

feront une nouvelle « *loi de simplification des normes administratives* » qui, comme les précédentes, simplifiera surtout la vie des capitalistes en quête de plus de profits.

Bardella-Le Pen ont fait l'éloge des trusts français, qu'ils appellent « *nos champions nationaux* » même si à l'instar de Stellantis, ils sont surtout champions des fermetures d'usines. Plus fort encore, concernant la hausse des prix de l'essence, ils n'ont pas eu un seul mot contre TotalEnergies qui a profité de la guerre au Moyen-Orient pour exploser les prix des carburants et ses profits.

Pour finir, les dirigeants du RN ont déroulé contre les immigrés ce qui est leur

fonds de commerce habituel et qui permet de diviser les travailleurs. Ils ont assuré qu'ils rendront la vie encore plus difficile à cette catégorie de travailleurs, en leur supprimant les aides au logement, l'aide médicale d'État et en les expulsant encore plus rapidement. Ces mesures ne pourraient qu'aider encore plus les patrons à imposer des conditions de travail au rabais et des salaires plus bas, non seulement aux travailleurs immigrés, mais aussi à tous les travailleurs.

Plus le RN se pense proche du pouvoir, plus il cherche à prouver à la bourgeoisie qu'il saura la servir avec encore plus de servilité que les partis de droite et de gauche qui ont été au pouvoir avant lui.

Arnaud Louvet

La droite se lâche

À l'occasion du 1^{er} Mai et à propos du travail, des travailleurs et de leurs droits, les crabes de la droite ont bruissé, bavé et claqué des pinces dans leur panier.

Attal a ainsi affirmé que le « *droit du travail empêche le droit au travail* » et s'est prononcé pour la suppression du plafond de 220 heures supplémentaires annuelles. Un de ses concurrents, Retailleau, a visité un marché le 1^{er} Mai afin, selon ses mots, de « *fêter le travail* », et pas les travailleurs évidemment. Tous les Lecornu, Wauquiez, etc., ont choisi l'occasion pour broder sur le même thème, selon lequel assouplir le droit du travail, c'est-à-dire

donner plus de pouvoir aux patrons, ferait le bonheur des salariés. David Lisnard, autre prétendant de droite à la candidature présidentielle en 2027, a même carrément passé un Code du travail à la déchiqueteuse lors d'un meeting.

Tous ces candidats de la droite ne savent décidément plus quoi trouver pour montrer leur désir de servir la soupe au patronat et arriver en tête dans la chasse aux plus obtus des électeurs. Au point d'oublier qu'il n'est pas certain que les principaux intéressés, les travailleurs, se laissent prendre aussi facilement.

Paul Galois

Banquets Stérin : un menu indigeste

« *Des retrouvailles entre bons Français, enfin entre bons vivants, pardon* », s'emêle devant les caméras Pierre-Alexandre Mortemard de Boisse, l'un des fondateurs du Canon français, pour décrire l'ambiance des banquets géants qu'il organise un peu partout en France.

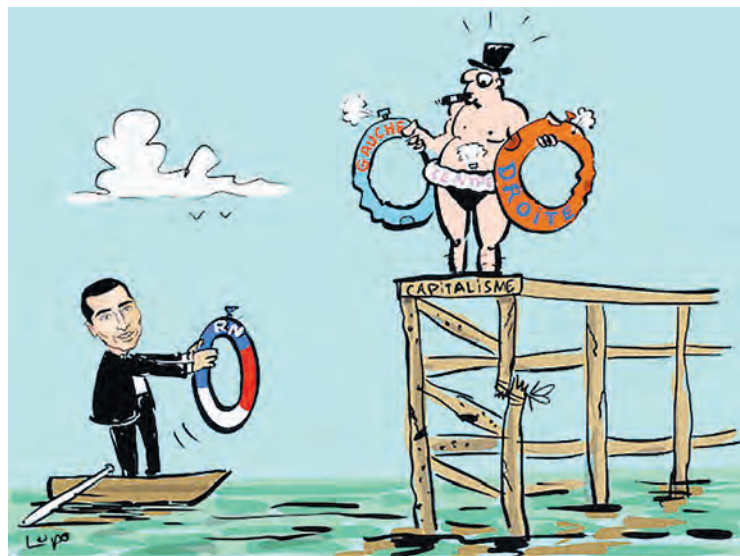
Au côté d'un associé au nom fleurant tout autant la vieille noblesse, Géraud Fayet de la Tour, il défend ces banquets comme une façon de promouvoir la gastronomie et les traditions régionales, qui riment visiblement pour eux avec la multiplication des

bouteilles de vin sur de grandes tablées et le port du béret basque.

De politique, il ne serait pas question dans ces banquets. D'ailleurs ces jeunes entrepreneurs qui se disent motivés par la seule envie de créer des emplois et de la convivialité, dénoncent la « *campagne de harcèlement et de diffamation extrêmement violente* » dont ils sont l'objet. Ils font allusion aux reportages de « *certain médias loin d'être neutres* », qui ont rapporté des injures racistes et des saluts nazis lancés par des participants à l'un de ces banquets organisé à Caen le 18 avril.

Ce Canon français s'inscrit dans une gamme d'événements estampillés « culturels » et « apolitiques » qui distillent et défendent les idées d'extrême droite, comme les spectacles du Puy-du-Fou. Le milliardaire catholique Pierre-Édouard Stérin, qui investit ouvertement une partie de sa fortune pour faire progresser ses idées d'extrême droite dans l'opinion, a d'ailleurs pris des parts dans cette entreprise de banquets 100 % franchouillards. Promus par des défenseurs pareils, les produits du terroir ont de quoi retourner l'estomac.

Nadia Cantale



Mélenchon : nouvelle candidature, vieille politique

Jean-Luc Mélenchon a annoncé, le 3 mai sur TF1, sa candidature à l'élection présidentielle de 2027, une annonce qui, il est vrai, n'a rien d'une surprise.

N'en déplaise aux commentateurs qui glosent sur l'âge de Mélenchon, 74 ans, et le fait qu'il se présente pour la quatrième fois, sa candidature est dans la continuité de la ligne politique qu'il trace depuis des années.

Mélenchon a rompu en 2008 avec le parti socialiste dont il fut un dirigeant pendant 30 ans, un sénateur durant 20 ans et un ministre dans le gouvernement Jospin. Depuis, il cherche à renouveler l'image de la gauche de gouvernement. Il voudrait incarner une gauche capable de faire rêver la jeunesse et les classes populaires, en particulier celles des grandes agglomérations, pour franchir la barre du premier tour, en espérant rallier au second ceux qui redoutent une victoire du RN.

Pour cela, Mélenchon choisit ses mots avec précision. S'il promet avec constance le passage à une 6^e République qui mettrait en œuvre la « collectivisation

des biens communs » ou encore la « planification écologiste », il insiste sur le fait qu'il s'agira d'une « révolution citoyenne », c'est-à-dire par les urnes, sans jamais contester la propriété privée des capitalistes, qu'en fait il respecte. Dans le nom de son mouvement, la France insoumise, comme dans son programme, Mélenchon évite de parler d'une opposition entre les travailleurs et les capitalistes. Il parle de la France, comme si tous ses habitants partageaient les mêmes intérêts et devaient ensemble « s'insoumettre ». En effet, sur le terrain social comme sur celui des affaires internationales, Mélenchon prétend incarner les intérêts de « la France » mieux que ses concurrents, qu'il traite d'incapables.

C'est le même choix quand il s'adresse aux travailleurs d'origine immigrée qui, en plus de subir l'exploitation patronale, sont confrontés au racisme et aux préjugés. Ainsi, quand il prend le

contre-pied de la droite et l'extrême droite qui stigmatisent les habitants des banlieues populaires, surtout s'ils sont Noirs, Arabes ou musulmans, Mélenchon le fait en vantant une « nouvelle France ».

Les dernières municipales, avec l'élection de maires LFI issus de l'immigration à la tête de quelques grandes villes, ont montré que des électeurs pouvaient se retrouver dans ce langage et se sentir ainsi vengés des humiliations subies. Ces mêmes électeurs sont aussi touchés, et on les comprend, par les positions des porte-parole de LFI qui dénoncent la politique génocidaire de l'État israélien à Gaza et le sort fait aux Palestiniens, ce qui leur vaut d'être accusés de faire l'apologie du terrorisme. Cette ostracisation permanente de LFI et de Mélenchon par leurs adversaires politiques les aide en réalité à entretenir leur image d'une opposition intransigeante en évitant de donner à cette opposition un contenu plus précis.

Depuis presque vingt ans, au fil des élections, Mélenchon alterne ainsi les



Mélenchon avec Mitterrand, dans les années 1980.

phases « de bruit et de fureur » où il cultive une posture d'homme anti-système, avec les phases de main tendue au PS, au PCF, aux écologistes et à leurs divers avatars comme en 2024. L'objectif n'en reste pas moins le même : accéder à la présidence de la république et au gouvernement du pays à l'instar d'un Mitterrand que Mélenchon continue d'admirer. « Nous sommes

menacés d'une guerre généralisée [...] et nous avons une crise économique et sociale qui s'avance » a reconnu Mélenchon sur TF1. Il ne peut ignorer que la tâche d'un président de gauche, élu dans ce contexte et n'envisageant en aucune façon de s'en prendre aux possédants, sera de faire payer le prix de cette crise aux travailleurs et à la jeunesse.

Xavier Lachau

Sarkozy : petits meurtres entre amis

Nicolas Sarkozy, Brice Hortefeux et Claude Guéant ont été condamnés en septembre 2025 à des peines de prison pour association de malfaiteurs, accusés d'avoir touché de l'argent du dictateur libyen, Kadhafi.

L'intermédiaire de tout ce micmac, Takieddine, ayant eu la bonne idée de mourir avant le procès, il n'y a plus de vrais témoins à part Brice Hortefeux, qui dort en prison, et Claude Guéant, l'ancien directeur de cabinet de Sarkozy. Par conséquent, la défense de Sarkozy est simple et évoque celle d'un enfant de maternelle : « C'est pas moi, c'est les autres ! » Une partie de sa campagne électorale en 2007 aurait donc été financée... par l'opération du Saint-Esprit, et si de l'argent sale est apparu, cela ne peut être qu'à l'insu de son plein gré.

De manière pas très « classe », Sarkozy a préféré accuser son ex-directeur de cabinet, Claude Guéant qui ne peut se rendre au procès du fait d'une grave maladie. Las, il a ainsi réussi à énerver un de ses plus fidèles lieutenants, lequel s'est empressé d'écrire au tribunal pour affirmer que Sarkozy non seulement savait tout, mais avait tout décidé. Dans le monde des malfrats, il est de règle de ne pas « balancer » ses complices. Il semble que même ce point d'honneur échappe à Sarkozy...

Aline Urbain

Ruffin : la xénophobie au programme

« Je refuse le plan d'importation massive de main-d'œuvre étrangère » : si cette phrase est bien sortie de la bouche d'un prétendant à l'Élysée, elle n'est pas de Bardella ou de Le Pen, mais de François Ruffin.

Ruffin a défendu sa position en expliquant que l'immigration de travail correspond à une volonté patronale, notamment dans le secteur du soin, où le Medef souhaite « faire venir de la main-d'œuvre subsaharienne ».

Devant les réactions dans les rangs de ses anciens alliés de LFI, mais aussi parmi les écologistes ou les communistes, il a continué à assumer. Et de dire que sur l'immigration, il n'a pas changé de position ces vingt dernières années et que c'est d'ailleurs une « longue tradition de la gauche ». Il est vrai que faire des

travailleurs immigrés les responsables du chômage, des bas salaires ou de la dégradation des conditions de travail n'est pas spécifique à un Ruffin, qui prétend vouloir combattre l'extrême droite en reprenant sa chanson.

Le « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde » du Premier ministre socialiste Rocard n'était pas une regrettable exception et les dirigeants du PCF ou de LFI ont eux aussi fait de la « maîtrise de l'immigration » un argument politique. En 1980, alors que des dizaines de milliers de licenciements avaient lieu, le PC prônait

« l'arrêt de l'immigration pour le bien de tous ». De nos jours, c'est le « dumping social », dont les travailleurs détachés seraient responsables, que dénoncent une partie des dirigeants de gauche.

Français contre immigrés, immigrés contre détachés, intérimaires et sous-traitants contre employés en CDI, hommes contre femmes : le patronat utilise toutes les possibilités de division pour faire pression à la baisse sur l'ensemble des conditions de travail et de salaires. Face à cela, la réponse du mouvement ouvrier ne peut être que de présenter un front uni pour imposer l'amélioration des conditions de tous. Le contraire de ce que défendent les Ruffin et consorts.

Nadia Cantale



Teknival de Bourges : le sens de la fête selon Nuñez

Le festival de musique non autorisé qui a rassemblé près de Bourges, entre le 1^{er} et le 3 mai, 17 000 « teufeurs » selon la police et jusqu'à 40 000 selon les organisateurs, a mis en émoi nombre de représentants de droite et macronistes. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, en a fait une affaire personnelle.

On peut comprendre les inquiétudes des agriculteurs lorsque leurs terres sont envahies par ce type de « free parties ». On peut aussi entendre celles des communes qui redoutent les nuisances et les déchets laissés sur place, et le désagrément des voisins à qui les organisateurs imposent trois jours de musique non-stop. Mais en l'occurrence, les festivaliers avaient investi un terrain militaire

près de la ville natale du ministre. Ils voulaient par ce choix protester contre une proposition de loi qu'il soutient et qui vise à renforcer la pénalisation de telles fêtes non déclarées ou interdites. Adopté à l'Assemblée nationale, le texte doit encore être voté par les sénateurs ; il prévoit jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende pour les organisateurs.

Nuñez a donc répondu

aux organisateurs par une surenchère sécuritaire. Il a notamment évoqué la présence de munitions sur le site, affirmant que plusieurs obus y avaient été découverts. Mais qui est le plus irresponsable : les occupants ponctuels du site ou ses gestionnaires qui laissent traîner leurs obus ? Quant à la consommation de drogue pointée par le ministre, elle n'est pas une spécificité de ces festivals et l'usage de substances nocives gangrène tout autant les boîtes de nuit branchées de la capitale.

Peu importe : le ministre avait l'occasion de montrer ses muscles et ne s'en est pas privé. Le site a été bouclé,



TECHO REPUBLICAIN

avec 19 points de contrôle à la sortie, près de 20 000 personnes contrôlées, et des centaines d'amendes de 135 euros distribuées. Certains participants ironisent : cela reste, disent-ils, moins cher qu'un billet de concert. Mais Nuñez promet de sévir encore plus à l'avenir contre ce qu'il appelle des « organisations sauvages ».

En matière de sauvagerie, il s'y connaît : à Nantes, en 2019, le jeune Steve Maia

Canijo s'était noyé lors d'une opération policière violente contre des jeunes qui avaient prolongé la fête de la musique au-delà de l'heure autorisée. Laurent Nuñez, alors secrétaire d'État à l'Intérieur, déclarait que « l'usage de la force [avait] été proportionné ». Quelle « proportionnalité » le gouvernement entend-il appliquer aux prochains rassemblements festifs ?

Claire Dunois

Erreurs médicales : le coût des économies

4 000 décès par an seraient dus à des infections contractées en milieu hospitalier, plus que le nombre de tués sur la route. Voilà ce que dit un rapport de la Cour des comptes, qui esquivé la responsabilité des gouvernements et leurs politiques de rigueur envers les hôpitaux.

Officiellement, on compterait 7 200 erreurs médicales par an. Mais ce chiffre ne prend en compte que celles qui ont été déclarées. D'après plusieurs enquêtes, ces « événements indésirables graves associés aux soins » seraient beaucoup plus fréquents, entre 160 000 et 375 000 par an.

Ces chiffres ont de quoi révolter. Quand des malades ou leurs proches se trouvent face à des aggravations parfois dramatiques de leur santé, suite à une erreur, voire une maltraitance médicale, on peut imaginer la colère et le désespoir qui les touchent et la volonté d'obtenir réparation.

Mais ces accidents ne tombent pas du ciel. Il y a deux ans, une tribune des associations de malades et de professionnels de santé avait souligné que « la prise en charge à l'hôpital s'était considérablement dégradée » et que les patients subissaient d'importantes « pertes de chances » d'être soignés au mieux. Cette tribune expliquait que les soignants étaient « amenés à en faire toujours plus,

avec moins de moyens et de temps ». Et elle réclamait qu'un quota minimum de soignants par patient hospitalisé soit instauré. Une loi a été votée en ce sens mais rien n'a changé, la situation a continué de se dégrader.

En réalité, la santé publique n'est pas dirigée de façon à soigner au mieux. Elle subit la pression permanente des intérêts privés (laboratoires pharmaceutiques, groupes de santé privés...). L'État lui-même cherche à réduire les budgets des services publics pour trouver de quoi rembourser sa dette aux financiers.

La conclusion du rapport de la Cour des comptes parle d'elle-même. En effet, quelle solution envisage cet organisme pour répondre au problème des erreurs médicales ? Il suggère un dispositif de sanction financière pour les établissements qui ne déclareraient pas ces événements ! Avec un tel point de vue, tous les prétendus remèdes aggraveront le mal.

Pierre Royan

Vénissieux : des familles menacées d'expulsion

Jeudi 30 avril, une petite centaine de personnes se sont rassemblées devant la médiathèque de Vénissieux pour protester contre les expulsions locatives.



Rassemblement contre les expulsions du 30 avril.

D'habitude, le maire PCF prenait un arrêté pour interdire ces expulsions et coupures d'énergie, et elle était la seule à le faire encore dans le Rhône, étant la dernière maire PCF. La mesure était symbolique, puisque chaque fois le tribunal administratif annulait

les arrêtés. Mais cette année, le PCF ayant aussi perdu la mairie de Vénissieux de 25 voix au profit de LFI, il n'y a pas eu d'arrêté.

Le rassemblement, qui lui aussi est traditionnel, a été appelé par le Réseau Alerte et Solidarité. Cette association vient en aide

aux habitants menacés d'expulsion pour les aider à trouver les recours et les aides possibles, organiser un rassemblement devant le domicile le jour présumé de l'expulsion, et tenter de négocier avec l'huissier et le commissaire de police. Malheureusement, nombre de personnes concernées n'osent pas demander de l'aide et partent avant la date, ne voulant pas être expulsées sous les yeux de leurs voisins.

Des milliers de demandes de logements sociaux sont en instance à Vénissieux. Mais le gouvernement préfère aider à mettre dehors plus vite les habitants qui n'arrivent plus à payer plutôt que de construire des logements confortables et accessibles financièrement pour les plus démunis.

Correspondant LO

Publicité mensongère

Serge Papin figure tout en haut de la liste des ministres classés selon leur patrimoine, au vu de leurs déclarations d'intérêts qui viennent d'être publiées.

Cet inconnu du grand public possède plus de 8,5 millions d'euros, dont la plus grande partie est constituée d'une société

holding qu'il contrôle. Papin a été pendant treize ans le patron de la Coopérative U, associée aux magasins U que chacun connaît.

Cela lui a permis d'entrer au gouvernement en qualité de ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme

et du Pouvoir d'achat. Est-ce une façon de lui reconnaître la première position dans le classement des millionnaires du gouvernement ? Car pour ce qui est de sa politique, le titre de ministre de la baisse du pouvoir d'achat lui conviendrait mieux.

L. D.

Gaz : explosion du prix

Le « prix repère » du gaz augmente de 15,4% à partir du 1^{er} mai, ce qui concernera la plupart des ménages.

En dix ans, selon le comparateur de tarifs Selectra, le montant annuel pour un foyer chauffé au gaz est déjà passé en moyenne de 750 à 1 750 euros. La facture va donc encore exploser.

Depuis la disparition des tarifs réglementés en 2023, le tarif du gaz est indexé pour les trois quarts des contrats, sur le prix repère de vente du gaz, ou sur le cours du marché de gros, c'est-à-dire sur les marchés spéculatifs.

Cette spéculation est aujourd'hui nourrie par la guerre au Moyen-Orient du fait du blocage du détroit

d'Ormuz, où transitent 20% du gaz mondial. Mais à ce blocage s'ajoute la destruction physique de nombre d'infrastructures de production ou de liquéfaction du gaz de cette région. Le choc pétrolier se double d'un choc gazier, que les multinationales de l'énergie, courtiers ou autres traders, s'empressent de faire payer aux populations mondiales.

D'autres facteurs vont aussi intervenir, cette fois à l'échelle nationale, pour encore saler l'addition. Il est prévu une hausse des redevances d'entretien du

réseau et une taxe carbone visant à pénaliser les utilisateurs d'énergie fossile, comme le gaz. Au total, le Bureau européen des unions de consommateurs prévoit, pour la France, une hausse de plus de 50% des factures annuelles d'ici à 2030. Cela signifierait l'impossibilité de se chauffer pour des millions de foyers populaires.

À moins d'imposer à l'ensemble du patronat la hausse des salaires et leur indexation sur les prix, à commencer par ceux de produits aussi essentiels que le gaz.

Christian Bernac

Mineurs étrangers : privés d'école

Selon les chiffres du ministère de la Justice, le Nord est un des départements où vivent le plus de mineurs isolés étrangers, souvent privés d'école.



Manifestation à Lille, en 2025.

Ces jeunes ont quitté leur pays et réussi à arriver en France. Pour bénéficier d'une aide de l'État, ils doivent prouver leur minorité et leur isolement lors d'une évaluation. La

décision finale appartient au président du conseil départemental.

Quand la demande de reconnaissance de la minorité et de l'isolement est refusée, les jeunes peuvent faire un

recours auprès du juge pour enfants. Quelques académies scolarisent ces jeunes pendant ce temps d'attente du recours. De plus, dans 80% des cas, le juge accorde le statut de mineur isolé. Mais, dans l'académie de Lille, plus de deux cents adolescents étrangers sont actuellement privés d'école. Malgré la mobilisation d'associations et des jeunes eux-mêmes qui se battent pour pouvoir aller à l'école, le rectorat refuse de les scolariser pendant ce temps de recours.

Non seulement tous les sans-papiers devraient avoir la possibilité d'être régularisés mais, dans le cas du rectorat de Lille, il y a un acharnement à piétiner le droit à l'éducation de ces jeunes déjà dans une situation extrêmement précaire.

Correspondant LO

Jeunes au travail : le ministre couvre les accidents

Suite à la mort de deux jeunes au travail en deux jours, les 17 et 18 avril, le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, s'est senti obligé de faire des annonces.

Les victimes sont un intérimaire de 22 ans, qui travaillait dans une usine Lustucru et qui est tombé dans un laminoir à pâtes, et un lycéen de 15 ans, en stage dans une entreprise du BTP, écrasé par un chariot élévateur. Ces morts atroces en disent long sur l'exploitation, et en particulier celle des jeunes et des précaires. Mais, pour Farandou, ce qui compte est d'intégrer un volet « santé-sécurité » dans les contrats d'apprentissage, bref, d'ajouter plus de paragraphes à des textes que personne ne lit ni ne respecte. Pour lui, il faut que les travailleurs soient sensibilisés aux dangers qu'ils courent, mais pas que les patrons soient contraints de prendre les mesures adéquates.

Sans doute conscient qu'il fallait en dire plus, Farandou a tenu à lancer une autre proposition « concrète » : marquer d'un « A » ou d'une couleur spécifique les casques des jeunes ! Lutter contre les conséquences, parfois fatales, du manque d'effectifs et des cadences toujours plus dures ne serait donc pas si difficile. Pour le ministre, changer la couleur du casque pourrait suffire !

Il y a de quoi être révolté par un tel mépris.



Les travailleurs savent que l'accompagnement des jeunes par d'autres, plus expérimentés, et leur formation à la sécurité sur les machines qu'ils doivent utiliser sont une nécessité. Mais c'est de plus en plus difficile à cause de la pression patronale. Les accidents du travail touchent 2,5 fois plus les jeunes de moins de 25 ans que le reste des travailleurs, selon l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Cette insécurité fait plusieurs centaines de morts par an, soit plus que les narcotrafics. Mais elle ne fait pas la Une des journaux, car les criminels sont les capitalistes.

Thomas Baumer

SFR : entente aux dépens des salariés des télécoms

Samedi 2 mai, les 2 000 salariés des boutiques SFR étaient appelés par la CFDT, l'Unsa et la CFTC à la grève. Ils sont en première ligne dans les menaces de licenciement qui pèsent sur les travailleurs de cette entreprise.

SFR est en passe d'être rachetée par une entente entre les trois autres sociétés des télécoms, Orange, Free et Bouygues Télécom, qui mettent sur la table 20,35 milliards d'euros. Si l'opération n'avait pas d'intérêt économique, Free, Bouygues et Orange

ne déboursaient pas une somme aussi colossale, remarque le journal *Les Échos*. Par intérêt économique, il faut entendre de nouvelles perspectives de profits. Sur le dos de qui ? Pas sur celui de Patrick Drahi, le vendeur. Lui, qui n'a jamais entamé sa fortune

personnelle pour acquérir SFR, en tire 3 milliards de plus que ce que les acheteurs avaient proposé il y a quelques mois. L'énorme dette qu'il avait contractée a été épongée au prix de deux vagues de licenciements à SFR ces dernières années. Il vient de s'offrir un musée aux États-Unis, pays où il détient encore un réseau de 4,5 millions d'abonnés dans le secteur des télécoms, etc.

Quant aux trois

acheteurs, ce n'est pas d'avoir à augmenter le prix qui leur a posé problème et retardé la conclusion d'un accord, mais le partage de SFR entre eux trois. La Bourse s'enthousiasme, nullement inquiète de voir les acheteurs accepter un prix aussi faramineux, car pour savoir qui payera la facture, il n'y a pas de différence entre Orange, Free et Bouygues. La menace pèse directement sur les 2 000 salariés employés dans les

boutiques SFR, et au total les syndicats chiffrent de 8 000 à 12 000 les licenciements que les trois larrons pourraient décider afin de rentabiliser leur achat.

L'espoir est qu'à la fusion des actionnaires réponde l'union des travailleurs de l'ensemble des télécoms pour rassembler leurs forces, sans oublier ceux des entreprises sous-traitantes.

Jean Sanday



Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai à Presles



PHOTOSLO

Meetings sur le grand podium

Samedi à 17 heures,
Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier
Dimanche et lundi à 15 heures,
Nathalie Arthaud

Préhistoparc

Des origines de l'Homme... aux premiers métallurgistes, sur les traces de nos ancêtres de la préhistoire : • un site de fouilles reconstitué • un bas-fourneau, ancêtre préhistorique des haut-fourneaux • un four à céramique, pour observer la cuisson des premières poteries.

Des conférences avec des archéologues de l'INRAP :

- **Olivier Blin** : les techniques de cuisson des céramiques de la préhistoire à l'antiquité
- **Philippe Lorquet** : le fer, des étoiles au haut-fourneau
- **François Gentili** : réaliser des carreaux de pavements estampés



Parcours dans les arbres

Un parcours aérien d'arbre en arbre... à 4 ou 6 mètres de hauteur. Émotion garantie, mais en toute sécurité. Attention, activité accessible sous conditions d'âge (13 ans minimum) et de taille (1,50 m minimum). Tarif : 5 euros.

En pratique

La carte d'entrée est à 15 euros pour les trois jours, jusqu'au 10 mai inclus. Le prix sera ensuite de 25 euros. La carte est éligible au Pass culture et l'entrée est gratuite pour les enfants accompagnés de moins de 14 ans.

Les cartes d'entrée peu-

vent être achetées sur notre site ou auprès des militants, ainsi que les bons qui permettent une réduction de 20 % sur les dépenses à la Fête (payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros sur place).



Renseignements, billetterie, programme : <https://fete.lutte-ouvriere.org>

Cité des Sciences

Des scientifiques et des chercheurs exposent leurs travaux et leurs recherches.

- **Athéna Coustenis** : À la recherche d'autres mondes habitables dans le système solaire
- **Paul Verdu** : Voyages et métissages d'Homo Sapiens, ce que l'ADN révèle de notre espèce
- **Cécile Fairhead** : Bébé OGM : rêve ou cauchemar ?
- **Pascal Depaape** : L'humanité préhistorique et l'infinie profondeur des temps passés
- **Pierre Le Merre** : L'architecture du cerveau et son fonctionnement

- **Florent Mazel** : La coévolution des humains avec leur microbiote
 - **Stéphane Tirard** : Les idées sur l'évolution du vivant aux 18^e et 19^e siècles
 - **Marc Peschanski** : Parkinson, une maladie marquée par le capitalisme
 - **Éric Bapteste** : Le point de vue d'un évolutionniste sur le vieillissement
 - **Renaud Piarroux** : Géopolitique des microbes
 - **Christophe Lavelle** : Le gras... injustement diabolisé
- Et aussi** : des miniconférences, la Roulotte de la Science dans les allées de la Fête.



Cité des Arts

L'art sous toutes ses formes de façon abordable et ludique.

- **Miniconférences** : mosaïque, sculpture, peinture, planche de BD collective, procédé de photo historique, techniques cinématographiques.
- **Spectacles** : Sensation à l'opéra, avec la cantatrice **Marlène Assayag**, La grande - et la petite - histoire du clown,

avec la comédienne **Nouch Papazian**.

- **Concert-conférence** : préludes et fugues de Chostakovitch pour piano.
- **Slam** : Scène de Slam : vous aimez la poésie ? Venez en écouter ou en dire
- **Danse** : Apprenez la chorégraphie «rêverie» avec la Cie Dancers in the Park; le Dabkeh, danse du Moyen-Orient.





Chapiteau Karl-Marx et espace Friedrich-Engels

Des écrivains, historiens ou essayistes, présenteront leurs ouvrages et en débattront.

• **Fabien Archambault**, *Coups de sifflet, une histoire du monde en onze matchs* • **Marine Duros**, *Immobilier hors sol, comment la finance s'empare de nos villes* • **Amina Hassani**, *La justice du Capital, quand les multinationales (dé)font la loi* • **Pierre Chaze**, *J'ai allumé le feu : Chausson 1975* • **Jean-Jacques Marie**, *Les mutins du goulag et du quotidien* • **Marcel Goldberg**, *Les inégalités sociales de santé* • *La Voie de Lénine – Les trotskystes belges pendant la guerre* • **Anne Deffarges**, *Allemagne 1918-1923, leçons d'une révolution fusillée* • **Marc Belissa**, *La Révolution française et les colonies* • **Colette Zytynski**, *Le cas Bugeaud, les violences de la conquête coloniale en Algérie* • **Benoit Trépied**, *Où en est la lutte du peuple kanak en 2026* • **Louise Tassin**, *Comme on les enferme : dans les centres de rétention de Paris à Lampedusa* • **Marie-Laure Dufresne-Castets et Pascal Moussy**, *De la dénonciation des discriminations dans l'entreprise à la protestation contre la guerre* • **Jean-Yves Mollier**, *Panama, un canal pour mémoire* • **Pierre Mattei**, *La question ukrainienne et Christian Rakovski* • **Alizée Delpierre**, *Comme des esclaves* • **Fabrice Riceputi**, *Un massacre en Kabylie – Algérie 1956* • **Alain Ruscio**, *La première guerre d'Algérie – Une histoire de conquête et de*

résistance, 1830-1852 • **Anne Steiner**, *Le Temps des révoltes – Une histoire en cartes postales des luttes sociales à la « Belle époque »* • **Alain Faure**, *La Commune, une affaire de famille – Les souvenirs de Léontine Oudot* • **Emmanuel Brandely**, *Les historiens contre la Commune*

• **Fanny Bugnon**, *L'élection interdite – Itinéraire de Joséphine Pencalet, ouvrière bretonne (1886-1972)* • **Juliette Sabbah** et l'historien **Emmanuel Blanchard**, sur le livre de Michèle Audin (1954-2025) *Berbessa – Mes ancêtres colons*.

Et aussi

Des débats organisés par les militants de Lutte ouvrière et de l'UCI • Les interventions de l'impérialisme dans les Caraïbes • Les révolutionnaires et la guerre • Trump en guerre contre les travailleurs américains.

À l'espace Rosa-Luxemburg

Des conférences-débats sur l'histoire du mouvement ouvrier et les idées marxistes.

Les forums organisés par nos camarades d'entreprise

- Secteur de l'armement
- Automobile
- Chantiers navals
- Chimie
- Grande distribution
- Santé
- SNCF
- Transports urbains
- Fonction publique territoriale
- Aides à domicile
- CAF et Sécurité sociale
- Postiers

Cité politique

Notre fête est un grand rassemblement d'extrême gauche. Plusieurs dizaines de groupes politiques de différents pays tiennent un stand. Tous ne partagent pas l'ensemble de nos convictions, et c'est l'occasion de débattre.

Village médiéval

Des ateliers et échoppes animés par des spécialistes du Moyen-Âge.

Des spectacles... Le Procès du cochon : un genre de procès qui avait cours au Moyen-Âge, où l'on jugeait des animaux. Un spectacle pyrotechnique et un bal folk.

Des conférences animées par : **William Blanc** sur le Roi Arthur, les Croisades, Robin des Bois, ou encore Charles Martel, **François Gentili** sur le château médiéval de Viarmes, et **Julie Pilorget** sur les femmes face à la justice médiévale.



Les spectacles

Au Grand Podium

Samedi 23 mai :

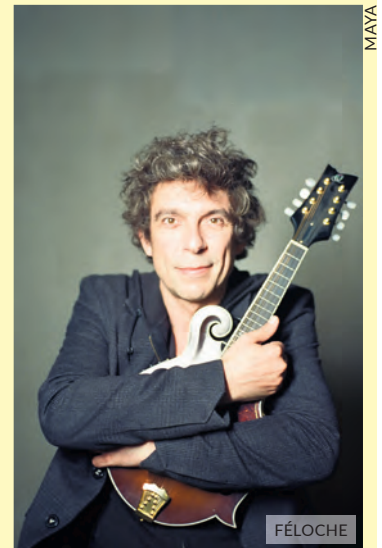
- 15h45 – **Matthieu Boré trio** (rhythm and blues from New Orleans)
- 17h45 – **Féloche en solo** (chansons)
- 19h30 – **FRS Taga** (rap)
- 21h15 – **Que Tengo** (musiques afro-latines et urbaines)

Dimanche 24 mai

- 12h00 – **Frent** (rock)
- 14h10 – **Marcia** (chanteuse autrice-compositrice)
- 16h30 – **Sidi Wacho** (cumbia et hip-hop à la sauce orientale)
- 18h30 – **Le Mange Bal** (bal électro-folk)
- 21h00 – **Zarhza** (chanson urbaine aux accents balkaniques et latinos)

Lundi 25 mai

- 13h30 – **À contre-courant**, par la Compagnie Jolie Môme (chansons de lutte)
- 17h15 – **The Moonlight Swampers** (reprises rock)



Au Théâtre de Verdure

Samedi 23 mai :

- 13h15 – **Booze & Riots** (musique irlandaise)
- 14h45 – **Chants de lutte de Corée du Sud**
- 16h00 – **Jean-Marc raconte Gaston Couté**
- 18h30 – **B12 Bigband** (big band festif)
- 20h30 – **Les Mad Liners** (soul)
- 21h45 – **Mira Ló** (DJ)

Dimanche 24 mai

- 11h45 – **The Left-wing Lunatics Jazz Union** (jazz)
- 12h45 – **L'arbre à contes** (conteuses)
- 14h00 – **Solemnis** (quartet vocal déjanté)
- 16h30 – « **Muse rouge, chroniques racontées** » : une plongée dans le monde ouvrier des années 1920 (spectacle)
- 18h30 – **Sparklingsons** (reprises rock)
- 20h45 – **Samskara** (reggae)
- 22h00 – **Soirée LOktro** (dance music électro)

Lundi 25 mai

- 11h45 – « **À la ligne** », avec Grégoire Bourbier, d'après le récit de Joseph Ponthus sur sa vie d'ouvrier précaire (théâtre)
- 13h45 – « **Levántate, soulève-toi!** » (théâtre musical)
- 16h15 – **Interlude** (post-rock, rap franco-latino)

Et ailleurs dans la fête :

- **Periptero** (groupe musical rebetiko, musique grecque)
- **Troupe de l'églantine** (théâtre)

Carrusel de la connaissance

Les antibiotiques : une victoire médicale, une faillite du capitalisme.

Spectacle audiovisuel de 45 minutes.

Et aussi...

- **La cité des jeunes**
- **les librairies**
- **le petit train**
- **les animations dans les allées**
- **les nombreux stands de spécialités culinaires.**



Moyen-Orient: **Trump, où est sa victoire ?**

Après cinq semaines de bombardements israélo-américains ayant entraîné des milliers de morts et des destructions massives, suivies de trois semaines de trêve et alors que la marine américaine bloque ses ports, l'Iran a proposé à ses agresseurs un plan de paix en quatorze points.



Destructions à Téhéran.

Ce projet demande le retrait des forces américaines des zones proches de l'Iran, la levée du blocus, la fin du gel des avoirs iraniens dans les banques occidentales, le paiement de réparations de guerre par les États-Unis, la levée des sanctions, une entente sur la navigation dans le détroit d'Ormuz, la fin de

la guerre sur tous les fronts, y compris au Liban. Il est notable que la question des stocks d'uranium enrichi qui pourraient permettre à l'Iran de se doter de l'arme atomique, prétexte le plus souvent utilisé par Trump et Netanyahu pour justifier leur guerre, ne figure même pas dans ce plan.

Ces propositions, dont la satisfaction, certes bien improbable, mettrait l'État et les possédants iraniens dans une meilleure position qu'avant le début du conflit, sont un véritable camouflet pour Trump et, derrière lui, pour les États-Unis. Cette guerre, qui a d'ores et déjà coûté des centaines de milliards de dollars au budget américain, et rapporté il est vrai une somme équivalente à leurs marchands d'armes, se solderait donc, au mieux pour Trump, par un retour piteux à la situation antérieure. Il reste bien sûr encore la possibilité que l'armée américaine reprenne ses bombardements. Elle a en effet les moyens de « ramener l'Iran à l'âge de pierre » comme le milliardaire mégalomane qui dirige les États-Unis a menacé de le faire. Mais, vu la situation intérieure à laquelle il fait face, en a-t-il les moyens politiques ?

Lundi 4 mai, Trump parlait d'envoyer sa marine convoier les navires neutres ou amis dans le Golfe. Cela signifierait en fait reprendre la guerre,

sur mer cette fois-ci. Mais personne ne sait, pas même le président américain lui-même, si cela sera suivi d'effet ou s'il passera à un autre discours disant exactement le contraire, empêtré qu'il est dans une guerre qu'il a pourtant voulue.

Le fait de voir la première puissance impérialiste tenue en échec, au moins pour l'instant, d'entendre son dirigeant mentir en parlant chaque jour d'une victoire qui n'existe pas est toutefois une satisfaction des plus minces. On ne peut pas oublier les

morts, les destructions, la situation terrible du peuple iranien et des populations libanaise et palestinienne, ni la crise économique mondiale que la guerre accélère. On ne peut pas oublier non plus que la dictature des mollahs que Trump prétendait abattre est aujourd'hui renforcée. Et, surtout, on ne peut oublier que, aussi fou soit-il, Trump incarne la politique de terreur nécessaire à un impérialisme qui, avec ou sans lui, est déterminé à imposer sa domination.

Paul Galois

Inégalités de revenus : de pire en pire

Selon un rapport de l'ONG Oxfam et de la confédération syndicale internationale, les écarts se creusent entre les rémunérations des dirigeants d'entreprises et celles des travailleurs.

Cette étude ne porte que sur 1 500 entreprises de 33 pays ayant dévoilé les montants des rémunérations de leur PDG en 2025. Celles-ci ont augmenté de 11 % en 2025, soit de 20 fois plus que leurs salariés. Pour la France, cette différence serait moindre, car les rémunérations des dirigeants des plus grandes entreprises auraient augmenté seulement 3,3 fois plus vite que celles des salariés. Mais seules 26 entreprises du CAC 40 ont fourni des données.

Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH, est pris en exemple dans ce rapport. Mais ce n'est pas en tant que « simple » PDG qu'il est devenu l'homme le plus riche de France,

mais en tant qu'actionnaire majoritaire, donc propriétaire des lieux. Et en 2025, 211 000 salariés de son groupe ont généré 10,9 milliards d'euros de bénéfices, sur lesquels lui et sa famille ont accaparé 3,8 milliards de dividendes.

Oxfam écrit que l'augmentation de la fortune des 3 000 milliardaires « équivaut à la richesse totale de la moitié la plus pauvre de l'humanité ». Tirant leurs revenus de l'exploitation de milliards de travailleurs, ils sont assurés de continuer à s'enrichir tant qu'ils détiendront les entreprises.

Les exproprier serait une œuvre de salut public.

Joséphine Sina

Flottille pour Gaza : piraterie israélienne

Dans la nuit du 29 au 30 avril, la marine israélienne a arraisonné une partie des bateaux de la flottille qui tentait de faire parvenir de l'aide humanitaire à Gaza et arrêté quelque 176 militants, se livrant ainsi à un véritable acte de piraterie.

Constituée de 58 bateaux, partis de Marseille, Barcelone et Syracuse, la flottille a été interceptée par des bâtiments militaires israéliens dans les eaux internationales, dans le mépris le plus total du droit maritime, à près de 150 km à l'ouest de la Crète et à plus de 1 000 km des côtes de l'enclave palestinienne. Appuyés par des drones et des vedettes rapides, des soldats israéliens ont pris d'assaut 21 bateaux, menaçant de leurs armes les membres des équipages. Ceux-ci ont été obligés de se mettre à genoux, brutalisés s'ils protestaient et transférés dans un navire aménagé en prison, avec barbelés et miradors. Après y être restés plus de 40 heures entassés dans des cales et empêchés de dormir, ils ont finalement

été débarqués en Crète le 1^{er} mai, à l'exception de deux d'entre eux, transférés dans une prison israélienne.

Pour justifier ce kidnapping, les autorités israéliennes ont prétendu vouloir interroger ces militants sur leurs liens avec le Hamas. Mais en réalité leur objectif est bien de faire un exemple. L'un des deux militants arrêtés, Thiago Avila, est parmi les principaux organisateurs de la flottille et avait participé à une précédente initiative à l'automne 2025, qui lui avait déjà valu d'être emprisonné plusieurs jours en Israël. Pour l'autre, Saif Abu Keshek, s'ajoute certainement le fait qu'il est d'origine palestinienne.

Les deux hommes ont subi des violences. Thiago Avila a déclaré avoir été

« traîné face contre terre et battu si violemment qu'il a perdu connaissance à deux reprises », ajoutant que, depuis son arrivée en Israël, il a été « maintenu à l'isolement, avec les yeux bandés ». Leurs avocats ont fait connaître leur décision de commencer une grève de la faim.

Les gouvernements occidentaux ont certes émis quelques protestations, surtout quand les militants arrêtés étaient des ressortissants de leur pays, mais elles sont restées en général très discrètes. L'administration américaine, quant à elle, a sans surprise applaudi à l'opération militaire israélienne. Si Netanyahu peut continuer de massacrer les Palestiniens et de se livrer à une politique de terreur dans tout le Moyen-Orient, c'est aussi parce qu'il n'a rien à craindre de ses homologues à la tête des grandes puissances.

Marc Rémy



Arménie : entre impérialisme et Russie

Lundi 4 mai, une cinquantaine de dirigeants européens se sont retrouvés à Erevan, capitale de l'Arménie, pour le huitième forum de la Communauté politique européenne (CPE). Le lendemain, s'y tenait un sommet Arménie-Union européenne (UE).

Le CPE est un forum, en fait un gadget, créé par Macron en 2022 pour discuter de choses et d'autres, sans engagement. Pour autant, organiser ces deux réunions dans la foulée était destiné à donner du poids à l'offensive de charme de l'UE à destination de l'Arménie, une ex-république soviétique qui garde bien des liens avec la Russie.

Ces liens remontent au temps des tsars, qui s'étaient faits les protecteurs intéressés de l'Arménie, mais ils se sont distendus ces derniers temps. En tout cas, la Russie de Poutine, censée protéger l'enclave arménienne du Haut-Karabakh, a gardé l'arme au pied lorsque les troupes de Bakou l'ont reconquise et en ont chassé la plupart de ses habitants. Empêtré dans son « opération spéciale » en Ukraine, le Kremlin ne voulait pas avoir un autre conflit ouvert sur les bras. Mais cela a suffi à saper la confiance des Arméniens,

et plus encore de leurs gouvernants qui, prenant acte de la situation, ont accepté de signer un accord de paix avec l'Azerbaïdjan sous la tutelle de Washington !

Trump n'a pas manqué de s'en féliciter bruyamment, même s'il n'y est pas pour grand-chose. Évidemment, l'UE n'a pas vu d'un bon œil Washington prendre pied dans le Caucase, lien stratégique entre l'Europe et l'Asie, à la faveur d'un recul russe.

L'UE mène donc son offensive diplomatique au moment où l'Arménie laisse entendre qu'elle pourrait vouloir la rejoindre. Et cela vient à point pour conforter le camp pro-européen dans le pays, car des élections législatives y auront lieu le 7 juin. Si le Premier ministre arménien avait reçu Poutine, au lieu d'accueillir Ursula von der Leyen et une brochette de dirigeants européens, on imagine quelles dénonciations de « tentative d'ingérence électorale du



Trump exhibe l'accord de paix Arménie-Azerbaïdjan signé sous son égide en 2025.

Kremlin » cela aurait suscitées dans les médias de l'UE !

Pince-sans-rire, le quotidien *Les Échos* du 4 mai écrit qu'on « soupçonne déjà la Russie de vouloir influencer le résultat des urnes ». Un résultat favorable au camp de l'UE n'est peut-être pas si sûr. Après tout, ce ne serait pas une première. On l'a vu, il y a peu, en Bulgarie. Non loin de là, en Moldavie, une ex-république soviétique des Balkans, la présidente pro-européenne et son homologue roumaine ont récemment renoncé au projet de fusion de leurs pays, déclarant que la population moldave « n'y était pas prête ». De même en Géorgie, voisine de

l'Arménie, qui s'était dite un temps favorable à rejoindre l'UE et avait même élu à sa présidence une ancienne ambassadrice de France, le rapprochement avec Bruxelles ne semble plus trop d'actualité.

Chaque cas diffère et on peut avancer bien des explications à des situations contradictoires : existence de liens historiques, culturels, humains et économiques de ces pays avec la Russie ; présence de nombre de leurs ressortissants dans l'espace russophone où ils vivent et travaillent ; crainte de priver le pays de son approvisionnement en gaz et en pétrole russes ; manque de crédibilité des « garanties de sécurité » que promet l'UE face

à une agression extérieure. Mais il y a aussi le fait que l'UE a peu d'attraits pour une bonne partie des populations concernées, tandis que des couches plus ou moins larges de la petite bourgeoisie courent, depuis des décennies, après leur rêve d'accéder au même niveau de vie que leurs homologues ouest-européennes...

Tout cela ne dit rien à l'avance du résultat du prochain scrutin en Arménie. Mais cela souligne bien des raisons que les populations de l'ex-bloc soviétique ont ou auraient de refuser de choisir entre deux camps qui sont tout autant les ennemis de leurs classes laborieuses.

Pierre Laffitte

Roumanie : les grandes manœuvres de l'UE

Le Parlement roumain a validé des contrats de défense d'un montant de 8,33 milliards d'euros, financé par l'Union européenne (UE). C'est la première tranche du programme Action pour la sécurité en Europe (SAFE) de 16,68 milliards.

En fait de « sécurité », depuis des années l'UE et la France s'emploient à impliquer la Roumanie dans leur bras de fer militaire, sinon directement guerrier, avec

la Russie. La Roumanie, membre de l'UE, présente en effet l'avantage, pour les puissances occidentales, d'avoir une longue frontière terrestre avec l'Ukraine,

ce pays dont l'impérialisme a fait le pion avancé de sa confrontation avec la Russie.

En 2022, au début de la guerre en Ukraine, la France a envoyé 1 500 hommes de sa 7^e brigade blindée en Roumanie. Ils s'y sont d'autant plus installés que Washington a, pour sa part, récemment annoncé réduire de moitié sa présence militaire sur place. Alors, les chaînes de télévision hexagonales montrent régulièrement ces militaires français opérant avec tout leur attirail : chars Leclerc, blindés VBCI, canons Caesar, hélicoptères, engins amphibies...

En novembre dernier, leur effectif a été porté à 3 000 hommes, afin qu'ils servent de pivot aux manœuvres de l'Otan

baptisées Dacian Fall, auxquelles participaient aussi 2 000 soldats belges, espagnols et luxembourgeois. Le ministère des Armées disait vouloir vérifier l'interopérabilité de ces contingents. L'état-major de l'Armée de terre, lui, a précisé que la brigade avait passé le test « bonne de guerre ». En clair, ses moyens de combat avaient pu être mobilisés en dix jours, montrant qu'on pouvait mettre sur pied une division (trois brigades) en un mois.

Ainsi, quand Macron et ses généraux appellent la population à se préparer à la guerre, ce ne sont pas que des mots. Ils agissent aussi pour enchaîner à leur camp la population roumaine qui, n'en doutons pas, se retrouvera en première ligne des combats.

Bien sûr, cette « aide » militaire à la Roumanie est d'abord un soutien sonnante et trébuchant aux marchands d'armes français. Ce pays a ainsi acheté récemment, pour 660 millions hors TVA, des missiles sol-air Mistral 3 « dans le cadre de l'initiative européenne d'acquisition conjointe » d'armements. Une « initiative » qui a aussi permis de caser ces missiles à la Belgique, l'Espagne, Chypre, la Hongrie, la Slovénie, le Danemark, sans oublier la France.

En Roumanie ou ailleurs, « on croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels », comme disait Anatole France aux lendemains de la première boucherie mondiale.

P. L.



Soldats français à Cincu, en Roumanie.

Hôpital Beaujon – Clichy : “L’esclavage, c’est fini”

Le 25 mars, la société Arc-en-ciel qui avait remporté le dernier appel d’offres pour faire le ménage à l’hôpital Beaujon de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, a été mise en liquidation judiciaire.

L’entreprise Challancin a été nommée pour six mois en attendant le résultat du nouvel appel d’offres, mais l’attitude de la direction a déclenché une grève du personnel.

Dès le premier jour, les problèmes ont commencé. Plusieurs travailleurs n’ont pas été repris car leur titre de séjour n’avait pas encore été renouvelé par la préfecture. Le nouvel avenant au contrat de travail ne mentionnait pas tous les acquis. Quant aux conditions

de travail, ce n’était pas mieux. Une seule blouse a été donnée au lieu des cinq réglementaires, une machine à laver domestique a été livrée pour laver les bandeaux de ménage et... les blouses. Le matériel est insuffisant et les chariots sont bons pour le rebut. De plus, la dernière paie a été celle de février ! En effet, le liquidateur judiciaire n’a pas réglé celle de mars et Challancin n’a versé qu’à une poignée de salariés la part de fin mars.

Les entrevues entre les représentants du personnel et les responsables de Challancin n’ont apporté aucune solution et, jeudi 23 avril, la grève fut décidée. Les grévistes ont occupé le hall de l’hôpital, avec le syndicat FO Nettoyage-propreté. Une banderole, des affiches et des slogans disant « Challancin doit payer, l’esclavage c’est fini »... informent le personnel de l’hôpital, les patients et les visiteurs. Des distributions de tracts et des interventions dans l’allée de l’hôpital ont également popularisé la grève.

Le directeur de l’hôpital a osé dire aux grévistes



PARISSETTE WIKIPEDIA

qu’il ne pouvait rien faire pour eux car il s’occupe de la gestion de l’hôpital alors que leurs problèmes concernaient leur employeur, tout en leur disant de faire moins de bruit ! Comme s’il n’était pour rien dans la nomination des entreprises sous-traitantes !

Vendredi 30 avril, les grévistes sont allés manifester sous les fenêtres du siège de Challancin. Au bout d’une heure de bruyante manifestation, la direction a reçu une délégation et des représentants syndicaux, qui ont

fini par descendre présenter aux grévistes restés devant le siège le protocole de fin de grève mentionnant les acquis précédents avant de remonter le signer avec leur assentiment.

Pendant cette semaine de grève, l’équipe du matin et de l’après-midi se sont retrouvées réunies dans l’action. Grâce à leur solidarité et leur unité, les intimidations et les menaces des responsables de Challancin n’ont pas entamé la détermination des grévistes.

Correspondant LO

Durisotti et Klégé – Pas-de-Calais : la mobilisation continue

Les entreprises automobile Klégé à Bapaume et Durisotti à Sallaumines, dans le Pas-de-Calais, ont été rachetées ces dernières années par le groupe GTE Automotive, détenu par la famille multimillionnaire Desprez.

Lundi 27 avril, la direction a annoncé que Durisotti se déclarait en cessation de paiement et que les salaires d’avril ne seraient pas payés en temps voulu. Elle va vers un redressement judiciaire qui entraînerait au moins 60 suppressions d’emploi. Mais à terme, ce sont les 255 familles de salariés qui sont menacées.

Après avoir promis la lune, soit 2 000 créations d’emplois pour des bus « décarbonés », les patrons de GTE Automotive ont montré leur vrai visage, en interrompant la production, en n’honorant pas les commandes, en ne payant pas les factures... mais en empochant 6 millions d’aides publiques.

Face aux annonces de la direction, la colère a explosé. La centaine de salariés rassemblés de nouveau devant l’usine est montée dans les bureaux pour réclamer haut et fort leur paie en temps et en heure. La direction a alors fait venir la patronne, Marie Desprez, pour discourir et essayer de convaincre qu’un plan social était nécessaire. « Vous proposez un plan avec 60 licenciements, nous on en propose juste deux : vous et votre mari », a répondu un ouvrier.

Au passage, les salariés ont appris de la bouche de la patronne que l’entreprise a bien été rachetée pour un euro symbolique en échange du remboursement

des dettes, ce que la direction cachait jusqu’à présent. Les dettes étant encore là et les investissements promis n’étant jamais arrivés, cela signifie que ces patrons millionnaires n’ont pas mis un sou dans l’entreprise.

Réunis deux jours plus tard, avec les collègues de Klégé, les salariés ont discuté et décidé ensemble des revendications et moyens d’action. Les ouvriers sont unanimes : la famille Desprez, 400^e fortune de France, a cassé l’entreprise, à elle de payer et elle en a les moyens.

Le 1^{er} mai, les salariés de Klégé et Durisotti ont de nouveau manifesté côte à côte pour dire qu’ils n’acceptent pas d’être plongés dans l’angoisse. La mobilisation va continuer pour obliger la famille Desprez à payer.

Correspondant LO

Croix-Saint-Simon : bientôt bradée au privé ?

L’annonce brutale de la cessation d’activité de toutes les structures de la Fondation Œuvre de la Croix-Saint-Simon a choqué les 1 800 salariés menacés de perdre leur emploi, et tous ceux qui ont recours à ses soins hospitaliers et sociaux de qualité, majoritairement dans l’est parisien.

Créée en 1906 par Marie de Miribel, une infirmière touchée par la misère de la population ouvrière du 20^e arrondissement de Paris et le manque de soins qui en découlait, la Fondation s’est élargie au fil des ans, suivant des principes de bienveillance et de gratuité, pour compter actuellement 66 structures. Nul doute que la plupart de celles-ci vont être convoitées par le secteur privé. Ainsi sont menacés de disparaître à Paris ou d’être repris en pièces détachées dès l’automne : deux centres de santé, les services de soins palliatifs, deux Ehpad, un poste d’hospitalisation à domicile, 32 crèches qui s’ajoutent aux différents centres de protection de l’enfance et des mères, etc. Et si tous ceux liés à l’apprentissage des métiers de la santé, dont une école d’infirmières, n’ont pas de repreneur, quelle possibilité sera alors offerte aux étudiants de finir leur parcours et, surtout, à quel prix ?

Un plan de redressement portant sur la seule cessation d’activité des crèches, proposé en novembre dernier, avait été refusé par les administrateurs, sous

prétexte que la Fondation affichait 12 millions d’euros de déficit qu’elle serait incapable de rembourser. Que pèsent 12 millions, quand une compagnie pétrolière peut annoncer presque 6 milliards de bénéfices au 1^{er} trimestre grâce à la guerre ? Et puis ce déficit provient essentiellement d’une hausse des charges et d’une baisse des aides de l’État depuis le Covid. Pour rembourser la dette dont il est en grande partie responsable, celui-ci pourrait donc facilement trouver les ressources, pour peu qu’il en ait la volonté. Et surtout, la santé n’a pas à être « rentable », alors que la politique du gouvernement est au contraire de faire des économies en s’attaquant aux hôpitaux publics et à des centres de soins indispensables tels que ceux de la Croix-Saint-Simon.

La colère des salariés ainsi que le soutien des parisiens ont commencé à se faire entendre et doivent continuer à le faire pour protester contre la mainmise que des profiteurs veulent exercer sur des services publics vitaux.

Marianne Lamiral



Rassemblement le 27 avril 2026.

Chantiers de l'Atlantique : luxe et profits "à la française"

L'Orient Express Corinthian, un paquebot à voile d'ultra luxe fabriqué aux Chantiers de l'Atlantique, a quitté définitivement le port de Saint-Nazaire, direction Cannes, Monaco ou Saint-Tropez. Comme le dit un dicton local, « on n'a jamais vu un paquebot revenir à Saint-Nazaire » et cela devrait être vrai encore cette fois.

Quelques jours plus tôt avait eu lieu une cérémonie de livraison ayant coûté plusieurs centaines de milliers d'euros, pour ce bateau à plusieurs centaines de millions : une ministre, des avions lâchant du bleu-blanc-rouge, une messe et un parterre de gens contents d'eux, ont fait dire à un travailleur du chantier observant la scène de loin : « Voilà une cérémonie payée avec mes impôts et un bateau payé avec ma sueur ».

C'est Bernard Arnault (LVMH), le groupe Accor et des investisseurs suisses qui ont levé les fonds pour construire et exploiter cette série Orient Express de deux navires de 50 cabines. On peut d'ores et déjà réserver sur le site Internet

une petite cabine de 50 m², la moins grande de toutes, pour la modique somme de 6 000 euros la nuit, le majordome compris dans le prix ! Pour la suite présidentielle de 1 415 m², le prix est confidentiel. Il est également possible de privatiser l'entièreté du bateau pour 1 million de dollars les 24 heures.

À ce prix-là, rien n'a été laissé au hasard : on dispose de cinq restaurants sous la direction d'un chef étoilé, d'une moyenne de deux membres d'équipage par passager, sans oublier la moquette à plus de 1 000 euros le m², le bois précieux, du marbre, du cristal. Pour rejoindre la terre lors des escales, des canots Limousine sont prévus, à 1 million d'euros pièce.

« On avait très envie de ressusciter le passé, de revenir en arrière, les années Art déco, les années 30 », a expliqué à la presse Sébastien Bazin, le patron du groupe Accor. Il n'y a pas que la déco de ce paquebot de luxe qui rappelle les années 30, dont on sait comment elles ont fini : pas loin derrière, dans le bassin du port, on peut voir un pétrolier ravitailleur de la marine française en phase de finition, en attendant un porte-avions nucléaire.

Cerise sur le caviar, 31 millions d'euros de subventions ont été versés sous différents prétextes pour cette construction, dont celui de « verdissement de la flotte de commerce » et de « décarbonation de l'industrie maritime ». La décarbonation est très relative, car 240 tonnes de gazole et 290 tonnes de GNL sont embarquées pour garantir, à l'escale ou en navigation, les déplacements de tout ce beau monde. Mais ce qui risque de verdir aussi est le teint des passagers lorsque le



L'Orient Express Corinthian.

capitaine hissera les voiles : les travailleurs ayant participé aux essais-mer confirment que dans les courives, l'odeur était plus celle du vomit que celle du Chanel numéro 5. En effet, avec trois mâts de plus de 100 mètres de haut, ce navire tangue et roule énormément !

« La mer est notre avenir »

est le slogan que la direction affiche en fond d'écran sur tous les ordinateurs de l'entreprise. Ces navires nous donnent une illustration de l'avenir que les tenants de cette société nous préparent : des îlots de richesse écœurants flottant sur un océan de misère.

Correspondant LO

Stellantis – Rennes : vendre et revendre, c'est toujours licencier

En janvier, l'usine de La Barre Thomas, créée jadis par Citroën à Rennes, dont 80% de la production est encore pour Stellantis et qui est passée de 3 000 à 250 travailleurs, a été revendue pour la sixième fois en 25 ans, cette fois au fonds d'investissement californien Regent.

À Redon, c'est l'usine de Bains-sur-Oust du groupe Forvia, qui compte moins de 200 travailleurs et qui produit essentiellement pour l'usine Stellantis de Rennes, dont la vente au fonds d'investissement américain Apollo vient d'être annoncée. Cette usine aussi a perdu des centaines d'emplois. À Rennes, le bruit court

que l'usine de La Janais, passée de 12 000 à moins de 1 500 travailleurs en 25 ans, serait partagée avec le groupe Dongfeng, voire vendue en totalité, ainsi que trois autres usines Stellantis en Europe. Bien entendu, aucun travailleur concerné, du cadre à l'ouvrier, n'a été informé et encore moins consulté sur ces décisions

prises par une poignée de familles multimilliardaires, dont Peugeot.

On entend de nombreux commentaires s'inquiétant de ces repreneurs car ils ne seraient pas français. Mais c'est bien la famille Peugeot qui a organisé la destruction de ces usines. Et quelle que soit la nationalité des propriétaires, ils n'auront eux aussi que le profit pour objectif.

Pendant que les travailleurs s'inquiètent, les responsables politiques, qu'ils soient au gouvernement ou dans les collectivités locales, observent le silence radio sur les méfaits de Stellantis. Et pour cause, de droite, d'extrême droite ou de gauche, tous inondent les capitalistes d'éloges et de subventions.

Alors, pour défendre les emplois, arracher l'embauche des intérimaires et obtenir des augmentations de salaire, les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes.

Correspondant LO

MARC OLLIVIER OUEST-FRANCE



Fabrication du Citroën C5 Aircross à Rennes-La Janais.

Baomarc – Argancy : des emplois menacés

Les 250 travailleurs de l'entreprise Baomarc, à Argancy en Moselle, qui travaillent exclusivement pour l'usine Renault Sovab de Batilly, sont menacés de perdre leur emploi.

Ces travailleurs fabriquent les longerons, éléments de châssis pour le véhicule Master. Baomarc évoque depuis plus d'un an une trésorerie insuffisante pour fonctionner à cause des engagements non respectés de Renault en volume de commandes.

L'an dernier, une grève totale de 24 heures avait contraint Renault à renflouer les caisses de Baomarc pour continuer l'activité et faire redémarrer l'usine Sovab, complètement à l'arrêt suite à la grève. Mais la guerre économique a continué sur les prix des pièces et les contrats de volume de production entre Renault et Baosteel, auquel appartient Baomarc.

Ainsi un an après, le 27 avril, les travailleurs ont de nouveau commencé une grève totale. Et avant

même que l'usine Sovab ne s'arrête par manque de longerons, Renault a apporté 2,5 millions d'euros, et un accord pour une aide de 100 000 euros sous forme d'activité partielle de longue durée (APLD-R) a été signé. La direction a payé la journée de grève mais les travailleurs demeurent inquiets pour leur avenir.

Des tractations sont maintenant en cours pour que l'usine Baomarc soit reprise par un autre équipementier comme Gestamp, GMD, Magna ou Proma, dont certains ont déjà visité le site d'Argancy.

Les grands groupes capitalistes règlent leurs comptes en faisant payer l'addition aux travailleurs : seule l'action de ceux-ci peut réussir à les faire reculer.

Correspondant LO



Débrayage le 16 avril.

FRANCE TÉLÉVISIONS

Roissy aéroport: **discrimination** devant les caméras

La presse s'est fait l'écho d'un cas scandaleux de discrimination à l'aéroport de Roissy. Les faits remontent pourtant à l'été dernier, et les syndicats comme les bulletins *Lutte ouvrière* distribués dans la zone les avaient alors dénoncés, sans que cela arrive jusqu'aux médias, encore moins aux autorités.

Lors d'un reportage, une équipe de télévision devait filmer les salariés sur les PIE, ces « postes d'inspection filtrage » où les agents de sûreté contrôlent les bagages de cabine des passagers qui embarquent. Des responsables ont alors déplacé certains agents, ne laissant que ceux qui avaient la peau suffisamment blanche ! Inutile de dire l'émotion dans ces équipes dont les salariés viennent de partout, et se mélangent quelle que soit leur couleur.

Les salariés ont dénoncé le fait, le comité économique a émis une protestation officielle. Mais ni les responsables de l'entreprise concernée, ni ceux d'ADP, gérant de l'aéroport, ou ceux de l'équipe de télévision

n'ont reconnu leur responsabilité, s'abritant derrière une prétendue initiative individuelle. Et depuis, ce ne sont pas les responsables locaux ou ceux de la société qui ont été sanctionnés, mais plusieurs salariés qui avaient protesté, dont une cheffe. Ils ont été licenciés au fil des mois sous des prétextes divers.

L'aéroport de Roissy emploie plus de 90 000 salariés. Près de la moitié d'entre eux relèvent de sociétés sous-traitantes auxquelles ADP délègue des « marchés ». Cela concerne beaucoup de postes parmi les plus pénibles, bagagistes qui manipulent des tonnes de bagages chaque jour, agents de piste dehors par tous les temps, agents d'accueil

debout toute la journée, agents de sûreté sous pression ou les yeux rivés à leurs écrans, travailleurs du nettoyage, employés des boutiques et commerces, de la restauration... Ils sont éclatés dans plus de 1 000 sociétés sous-traitantes, petites ou grandes. Bon nombre d'entre elles sont à l'image de Watch Over group (WOG) qui a été mise en cause dans ce cas. Elle emploie quelques centaines de salariés qui ont été détachés de Securitas, un groupe plus important dont elle reste une filiale. Et plus les tâches sont pénibles, plus les sociétés sont petites, même quand le capital appartient à une plus grosse, et plus les conditions de travail sont dures et les salaires bas.

Le reportage incriminé voulait masquer et la difficulté du travail et le vrai visage des travailleurs, c'est raciste et choquant. Mais la réalité est là et bien là.

Correspondant LO

CHI-Clermont: une militante traitée en délinquante

Le 24 avril, une militante syndicale de la CGT, retraitée de l'hôpital psychiatrique CHI, a été convoquée par la gendarmerie de Clermont-de-l'Oise en audition libre. Elle a été interrogée sur des plaintes déposées à son encontre suite à une action syndicale.



Rassemblement du 7 janvier au CHI de Clermont.

Le 7 janvier 2026, la CGT avait organisé un rassemblement devant les bureaux de la direction pour demander l'annulation du déménagement des services sociaux utiles au personnel et aux retraités de l'hôpital, une manifestation calme et pacifique qui avait regroupé plusieurs dizaines

d'hospitaliers. Or quatre mois plus tard, sur les encouragements de la direction, cette militante, et elle seule, se voit reprocher les perturbations liées à cette manifestation.

Ces reproches sont mensongers. Ils découlent de la haine tenace de la direction contre cette militante qui

a dû subir au fil des ans de multiples attaques. En 2023, le secrétaire du syndicat CGT du CHI avait dû également se défendre au tribunal d'une accusation de diffamation, dont il avait été heureusement relaxé.

La convocation du 24 avril à la gendarmerie, sur ordre du procureur, a immédiatement provoqué des réactions d'indignation. Le conseil municipal de Margny-lès-Compiègne et son maire, Bernard Hella, ont voté une motion demandant le retrait immédiat de toutes les poursuites. Le maire LFI de Creil et le maire PS de Villers-Saint-Paul ont annoncé suivre le même chemin.

Ces protestations contre la criminalisation de l'action syndicale sont amenées à prendre de l'ampleur car toucher à une militante c'est s'attaquer à tous les travailleurs. Les poursuites doivent cesser immédiatement !

Correspondant LO

RATP bus: ils filialisent pour mieux profiter

Depuis le 1^{er} mai, une nouvelle étape a été franchie dans les attaques contre les travailleurs des bus de la RATP à Paris et en proche banlieue.



Lors du rassemblement du 27 mai 2024, au siège de la RATP.

Huit nouveaux dépôts de bus de la RATP, représentant 86 lignes et 7 000 salariés, ont été transférés vers des filiales privées : six à RATP Cap et deux à Transdev, détenue à 66 % par le groupe Rethmann et à 34 % par la Caisse des dépôts et consignations. Six autres dépôts avaient déjà été transférés en 2025. D'ici à la fin de l'année, tout le réseau de bus de la RATP et ses 19 000 travailleurs devraient être répartis dans douze « lots ».

Les dirigeants de la RATP, de la région Île-de-France et les représentants de l'État, cherchent à rassurer les travailleurs en leur disant que tout va bien se passer et qu'ils ne vont rien y perdre. Ils promettent le maintien de la rémunération sur la base d'un calcul flou fait sur les douze derniers mois avant transfert. Comment les croire alors que depuis des années ils démolissent les conditions de travail et les salaires ? Dès 2023, la RATP a anticipé la filialisation en augmentant le temps de travail des conducteurs de bus de 50 minutes et en supprimant six jours de repos. Les services en deux parties, les plus fatigants, se sont multipliés. Des services couvrant les heures de repas ont été créés et l'amplitude qui devait baisser à 11 heures a été maintenue à 13 heures.

Sous prétexte d'équilibrer les filiales, des lignes

sont passées d'un dépôt à l'autre, au mépris de ceux qui y travaillaient. Plusieurs dizaines de travailleurs qui refusaient leur transfert ont été licenciés sans indemnités. Les nouveaux embauchés sont payés 300 euros de moins et on compte de plus en plus d'intérimaires. Entre salaires bas à l'embauche et conditions de travail difficiles, les démissions sont de plus en plus nombreuses.

De nouvelles attaques ont accompagné les premiers transferts en 2025 : passage d'un à trois du nombre de jours de carence en cas de maladie, limitation à trois semaines de congés en été au lieu de quatre, erreurs sur les décomptes de temps, remise en cause de conventions d'horaires. De plus, il va être mis fin aux congés bonifiés pour les travailleurs originaires de l'outre-mer. Partout la pression est mise sur les salariés et les procédures disciplinaires se multiplient.

En filialisant, l'État et la région Île-de-France cherchent à faire des économies, tout en permettant à des patrons privés de s'assurer des profits. Patrons privés ou dirigeants publics prennent pour cibles les conditions de travail et les salaires, et il faudra que l'ensemble des travailleurs du transport s'organisent pour les en empêcher.

Correspondant LO

Polytechnyl – St Fons : le patron milliardaire doit payer !

Lundi 27 avril, un an après les 155 suppressions de postes à l'usine chimique de Belle-Étoile à Saint-Fons, près de Lyon, la société Polytechnyl a été mise en liquidation.

Sur les 547 emplois en CDI des usines de Saint-Fons et Valence, le repreneur, Lone Star, n'en garde que 72, uniquement à Saint-Fons. Il récupère les brevets et la recherche mais arrête la production.

Ces licenciements sont le dernier épisode de l'éclatement des usines chimiques du géant français historique Rhône-Poulenc : la branche pharmacie, la plus rentable, en a été séparée, la chimie lourde est devenue Rhodia avant d'être rachetée par le groupe belge Solvay. En 2020, celui-ci a vendu l'ensemble de ses activités de fabrication de polyamides – des matières plastiques utilisées pour l'automobile ou le bâtiment – au géant allemand BASF, sauf les usines Polytechnyl, en France, en Espagne et en Pologne, qui ont été vendues au groupe belge Domo.

Du côté patronal, Solvay a récupéré l'argent de la vente et, depuis 2020

le milliardaire belge De Clerck, patron de Domo, s'est débrouillé pour tirer le maximum de bénéfices sans investir un euro pour entretenir les usines vieillissantes. BASF a également prélevé sa part en vendant au prix fort les matières premières dont Domo avait besoin et qu'il était le seul à fabriquer. Mais, du côté des travailleurs, c'est une catastrophe.

En ayant mis le 31 décembre l'entreprise Polytechnyl en redressement judiciaire, De Clerck a pu s'exonérer du jour au lendemain de toutes ses responsabilités : envolé l'argent qu'il devait encore aux travailleurs licenciés en 2025, envolées les cotisations sociales non payées cet automne, envolés aussi les jours que des travailleurs avaient pu mettre sur des comptes épargne temps pour partir plus tôt en retraite, et finalement envolés les emplois et les salaires de



JEAN-CLAUDE GARCIA USINE NOUVELLE

Assemblée à Saint-Fons, le 28 avril.

470 salariés. La justice n'a rien à y redire car la loi est du côté des exploités. Devant le tribunal, les travailleurs ont constaté que les policiers ont encadré le PDG et le directeur général pour les protéger, alors qu'ils sont les agresseurs dans cette affaire.

Des intervenants de la cellule dite de « sécurisation des parcours professionnels », ont été envoyés par France Travail pour expliquer la suite aux futurs licenciés. Ils se sont vantés en disant que, au bout d'un an de suivi, 60 % des travailleurs retrouveraient un emploi ! Comme si c'était une bonne nouvelle. Mais les travailleurs

qui cherchent à retrouver un emploi constatent que les salaires proposés sont bien plus bas que ceux qu'ils touchaient.

Alors que l'an dernier une partie des travailleurs menacés s'étaient mobilisés contre les licenciements, cela n'a pas été le cas cette année. Il faut dire que plusieurs dirigeants syndicaux (UNSA, CGC, CFTD) ont fait miroiter une intervention de l'État pour trouver une solution industrielle. Ils ont propagé des illusions sur un repreneur qui viendrait sauver l'industrie dite nationale, ou sur des interventions d'avocats pour protéger les travailleurs. Ils ont même milité contre la

grève, allant jusqu'à féliciter les travailleurs de ne pas y avoir recouru comme ils l'avaient fait il y a quelques mois.

Face à la vague de licenciements actuelle, il est clair que les travailleurs n'ont rien à attendre d'un État au service exclusif des bourgeois. Ils ne devront compter que sur la force qu'ils représentent, sur leur organisation et sur leurs liens avec les milliers d'autres travailleurs du couloir de la chimie, pour faire payer De Clerck, mais aussi les actionnaires de Solvay et BASF en prenant sur les fortunes accumulées.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

République démocratique du Congo : les investissements américains sous bonne garde

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) ont annoncé la création d'une « garde minière » destinée à sécuriser l'exploitation de minerais. Dans les faits, elle servira à protéger les intérêts des investisseurs américains.

Le projet de cette unité paramilitaire figurait en effet dans les accords de Washington signés en décembre 2025 sous l'égide des États-Unis entre la RDC et le Rwanda, qui étaient censés mettre fin à la guerre qui ravage l'est de la RDC. La paix n'était cependant pas pour le président américain l'objectif unique, ni même principal. Trump avait pu pavaiser en s'écriant : « *Nous obtenons pour les États-Unis une grande part des droits miniers du Congo* », car l'accord prévoyait un accès privilégié des entreprises américaines aux richesses minières du pays.

La future garde minière sera financée à hauteur de 100 millions de dollars par les États-Unis et les Émirats arabes unis, ces derniers étant intéressés par l'or extrait du sous-sol congolais. 20 000 gardes devraient être déployés d'ici 2028 dans les

vingt-deux provinces minières du pays. Ils devraient neutraliser les bandes de racketteurs et de coupeurs de routes qui sévissent autour des mines. Pour venir à bout des groupes armés les plus importants, comme le M 23 lié au Rwanda, une telle force serait bien insuffisante. Mais c'est de la population congolaise elle-même que la garde minière protégera les investissements américains. Les nombreux gisements non encore exploités industriellement, et sur lesquels lorgnent les compagnies américaines, sont en effet exploités par des milliers de « creuseurs » artisanaux accourus de tout le Congo et des pays voisins qui risquent leur vie dans des trous au bord de l'effondrement. Les chasser définitivement ne sera pas chose facile. Même dans une région aussi contrôlée par le gouvernement congolais



UNIVERSITY OF NOTTINGHAM

Mineurs de Cobalt en RDC.

que le Katanga, les jeunes et les enfants se fauillent la nuit dans les exploitations minières pour récupérer ce qu'ils peuvent afin d'aider leur famille.

Le déploiement de cette garde s'inscrit aussi dans la lutte pour l'accès aux minerais stratégiques qui oppose désormais les États-Unis et la Chine dans toute l'Afrique, et particulièrement en RDC. Une grande partie des mines du pays avait été concédée à la Chine en 2008 sous la

présidence de Joseph Kabila, donnant lieu à ce qu'on avait appelé « le contrat du siècle ». Kabila, auquel a succédé aux élections de 2019 Félix Tshisekedi, est aujourd'hui accusé de collusion avec le M23 et le Rwanda, et condamné à mort en RDC. Accusé de vouloir déstabiliser le régime, il figure désormais sur la liste noire des personnalités visées par les sanctions américaines, ce qui implique le gel de ses avoirs aux États-Unis et l'interdiction de toute

transaction avec des sociétés américaines.

Les richesses du sous-sol congolais sont ainsi l'enjeu d'une lutte impitoyable entre prédateurs internationaux. Quant à la population, elle végète dans une des pires misères de la planète et tente de survivre, menacée en permanence par la violence de toutes les bandes armées qui ravagent le pays. À celles-ci devrait donc s'ajouter sous peu la « garde minière ».

Daniel Mescla

Sénégal : les homosexuels boucs émissaires

En mars dernier, le gouvernement du Sénégal, dirigé par le Premier ministre Ousmane Sonko, a durci la loi réprimant l'homosexualité, faisant passer de cinq à dix ans la peine de prison pour relations homosexuelles.

Depuis cette décision, des dizaines d'arrestations ont eu lieu, alimentant une campagne mensongère amalgamant homosexualité, pédophilie et transmission du VIH. Des personnes

homosexuelles sont contraintes de se cacher ou de s'exiler.

En avril 2024, le Premier ministre Sonko et le président Bassirou Diomaye ont été portés au pouvoir

par une vague de révolte contre l'absence d'avenir pour la jeunesse, les difficultés de la vie et la corruption de leur prédécesseur, Macky Sall, un proche de la France. Leur parti, le Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), s'est servi des légitimes sentiments anti-impérialistes de la

population et a dénoncé la mainmise, bien réelle, des puissances occidentales sur les affaires du pays. Mais, aujourd'hui, les dirigeants du Pastef justifient le durcissement législatif contre l'homosexualité en prétendant qu'elle serait contraire aux valeurs africaines qu'ils affirment incarner.

Présenter l'homosexualité comme un produit d'importation de l'Occident est un mensonge. Avant la colonisation, l'homosexualité existait en Afrique, comme dans toutes les sociétés humaines. Par contre, la répression de l'homosexualité, elle, est bien un produit d'importation de l'impérialisme. Avant les indépendances, c'est l'administration coloniale qui l'avait interdite. Loin d'être africaine, cette répression a même existé dans la loi française... jusqu'en 1982.

L'actuel durcissement de la répression de l'homosexualité au Sénégal, et dans d'autres pays comme l'Ouganda ou le Ghana, vise à satisfaire les associations religieuses locales, islamistes ou chrétiennes

intégristes. Mais il est aussi le fruit de campagnes menées depuis les États-Unis par des groupes chrétiens évangéliques. L'administration Trump pousse dans le même sens.

Aujourd'hui, la vie chère, le chômage et le manque de perspectives restent le quotidien des classes populaires au Sénégal. Quand des étudiants ont récemment manifesté contre le non versement des bourses et les locaux délabrés, la réponse du gouvernement a été les coups : le 9 février, un étudiant est mort lors d'une intervention policière dans un restaurant universitaire. Désigner les personnes homosexuelles pour détourner la colère populaire n'est pas nouveau. Comme les migrants en Europe ou aux États-Unis, elles servent de boucs émissaires. Quand ils font grève, les travailleurs ont à faire face au même État et à la même police, et ils doivent combattre au même titre les mesures autoritaires contre les homosexuels.

Cédric Grumel



JULIETTE DUBOIS RFI

Manifestation de travailleurs sénégalais, le 8 avril 2026 à Dakar.